

6- COMPTE-RENDU FINANCIER



* Vous avez 6 mois suivant la fin de l'exercice au cours duquel la subvention a été accordée pour retourner ces 3 fiches ⁽¹⁷⁾

ET AVANT TOUTE NOUVELLE DEMANDE DE SUBVENTION.

* Ce compte-rendu financier doit être accompagné du dernier rapport annuel d'activité et des comptes approuvés du dernier exercice clos (année 2016 ou année scolaire 2016-2017).

6-1. COMPTE-RENDU FINANCIER – ANNEE 2017 AU TITRE DU FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ASSOCIATION

6-1-1. COMPTE-RENDU FINANCIER DU FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ASSOCIATION - BILAN QUALITATIF

IDENTIFICATION :

↪ NOM :

↪ N° SIRET :

↪ N° RNA ou à défaut celui du récépissé en Préfecture :

Quel a été le nombre approximatif de personnes bénéficiaires (par type de publics) ?

.....
.....
.....
.....

Les objectifs de l'association ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?

.....
.....
.....
.....

⁽¹⁷⁾ Cf. Arrêté du Premier Ministre du 11 octobre 2006 portant fixation des modalités de présentation du compte-rendu financier prévu par le quatrième alinéa de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

DOCUMENTS A CONSERVER ET A RETOURNER A POSTERIORI

6-1-2. COMPTE-RENDU FINANCIER DU FONCTIONNEMENT GENERAL DE L'ASSOCIATION - TABLEAU DE SYNTHESE⁽¹⁸⁾

Vous pouvez ne renseigner que les cases grisées du tableau si le budget prévisionnel de l'action projetée a été présenté sous cette forme.

Exercice 2017 ou date de début : date de fin :

CHARGES	Prévision	Réalisation	%	PRODUITS	Prévision	Réalisation	%
Charges directes affectées au fonctionnement général de l'association				Ressources directes affectées au fonctionnement général de l'association			
60 – Achat				70 – Vente de marchandises, produits finis, prestations de services			
Prestations de services							
Achats matières et fournitures				74- Subventions d'exploitation⁽¹⁹⁾			
Autres fournitures				Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)			
61 - Services extérieurs				-			
Locations immobilières et immobilières				-			
Entretien et réparation				Région(s) :			
Assurance				-			
Documentation				Département(s) :			
Divers				-			
62 - Autres services extérieurs				Intercommunalité(s) : EPCI⁽²⁰⁾			
Rémunérations intermédiaires et honoraires				-			
Publicité, publication				Commune(s) :			
Déplacements, missions				-			
Services bancaires, autres				Organismes sociaux (détailler) :			
63 - Impôts et taxes				-			
Impôts et taxes sur rémunération				Fonds européens			
Autres impôts et taxes				-			
64- Charges de personnel				L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)			
Rémunération des personnels				Autres établissements publics			
Charges sociales				Aides privées			
Autres charges de personnel				75 - Autres produits de gestion courante			
65- Autres charges de gestion courante				Dont cotisations, dons manuels ou legs			
66- Charges financières				76 - Produits financiers			
67- Charges exceptionnelles				78 – Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures			
68- Dotation aux amortissements							
Charges indirectes affectées au fonctionnement général de l'association							
Charges fixes de fonctionnement							
Frais financiers							
Autres							
Total des charges				Total des produits			
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES							
86- Emplois des contributions volontaires en nature				87 - Contributions volontaires en nature			
Secours en nature				Bénévolat			
Mise à disposition gratuite de biens et prestations				Prestations en nature			
Personnel bénévole				Dons en nature			
TOTAL				TOTAL			

**La subvention de.....€ représente% du total des produits :
(montant attribué/total des produits) x 100.**

⁽¹⁸⁾ Ne pas indiquer les centimes d'euros

⁽¹⁹⁾ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

⁽²⁰⁾ Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.

DOCUMENTS A CONSERVER ET A RETOURNER A POSTERIORI

**6-1-3. COMPTE-RENDU FINANCIER DU FONCTIONNEMENT
GENERAL DE L'ASSOCIATION - DONNEES CHIFFREES**

Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'association et le budget final exécuté :

.....
.....
.....
.....

Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :

.....
.....
.....
.....
.....

Je soussigné(e), (nom et prénom) :
représentant(e) légal(e) de l'association......

certifie exactes les informations du présent compte-rendu.

Fait à

Le

Signature

6- COMPTE-RENDU FINANCIER



* Vous avez 6 mois suivant la fin de l'exercice au cours duquel la subvention a été accordée pour retourner ces 3 fiches ⁽²¹⁾

ET AVANT TOUTE NOUVELLE DEMANDE DE SUBVENTION.

* Ce compte-rendu financier doit être accompagné du dernier rapport annuel d'activité et des comptes approuvés du dernier exercice clos (année 2016 ou année scolaire 2016-2017).

6-2. COMPTE-RENDU FINANCIER – ANNEE 2017 AU TITRE D'UNE ACTION SPECIFIQUE EVENTUELLEMENT REALISEE

6-2-1. COMPTE-RENDU FINANCIER D'UNE ACTION SPECIFIQUE REALISEE - BILAN QUALITATIF

IDENTIFICATION :

↪ NOM :

↪ N° SIRET :

↪ N° RNA ou à défaut celui du récépissé en Préfecture :

Décrire précisément la mise en œuvre de l'action :

.....
.....
.....

Quel a été le nombre approximatif de personnes bénéficiaires (par type de publics) ?

.....

Quels ont été la (les) date(s) et lieu(x) de réalisation de votre action ?

.....
.....

Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?

.....
.....
.....

(21) Cf. Arrêté du Premier Ministre du 11 octobre 2006 portant fixation des modalités de présentation du compte-rendu financier prévu par le quatrième alinéa de l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

DOCUMENTS A CONSERVER ET A RETOURNER A POSTERIORI

6-2-2. COMPTE-RENDU FINANCIER D'UNE ACTION SPECIFIQUE EVENTUELLEMENT REALISEE - TABLEAU DE SYNTHESE⁽²²⁾

Vous pouvez ne renseigner que les cases grisées du tableau si le budget prévisionnel de l'action projetée a été présenté sous cette forme.

Exercice 2017 ou date de début : **date de fin :**

CHARGES	Prévision	Réalisation	%	PRODUITS	Prévision	Réalisation	%
Charges directes affectées à l'action				Ressources directes affectées à l'action			
60 – Achat				70 – Vente de marchandises, produits finis, prestations de services			
Prestations de services							
Achats matières et fournitures				74- Subventions d'exploitation ⁽²³⁾			
Autres fournitures				Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)			
61 - Services extérieurs				-			
Locations immobilières et immobilières				-			
Entretien et réparation				Région(s) :			
Assurance				-			
Documentation				Département(s) :			
Divers				-			
62 - Autres services extérieurs				Intercommunalité(s) : EPCI ⁽²⁴⁾			
Rémunérations intermédiaires et honoraires				-			
Publicité, publication				Commune(s) :			
Déplacements, missions				-			
Services bancaires, autres				Organismes sociaux (détailler) :			
63 - Impôts et taxes				-			
Impôts et taxes sur rémunération				Fonds européens			
Autres impôts et taxes				-			
64- Charges de personnel				L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)			
Rémunération des personnels				Autres établissements publics			
Charges sociales				Aides privées			
Autres charges de personnel				75 - Autres produits de gestion courante			
65- Autres charges de gestion courante				Dont cotisations, dons manuels ou legs			
66- Charges financières				76 - Produits financiers			
67- Charges exceptionnelles				78 – Reports ressources non utilisées d'opérations antérieures			
68- Dotation aux amortissements							
Charges indirectes affectées à l'action							
Charges fixes de fonctionnement							
Frais financiers							
Autres							
Total des charges				Total des produits			
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES							
86- Emplois des contributions volontaires en nature				87 - Contributions volontaires en nature			
Secours en nature				Bénévolat			
Mise à disposition gratuite de biens et prestations				Prestations en nature			
Personnel bénévole				Dons en nature			
TOTAL				TOTAL			

La subvention de.....€ représente% du total des produits :
(montant attribué/total des produits) x 100.

⁽²²⁾ Ne pas indiquer les centimes d'euros

⁽²³⁾ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

⁽²⁴⁾ Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.

DOCUMENTS A CONSERVER ET A RETOURNER A POSTERIORI

**6-2-3. COMPTE-RENDU FINANCIER D'UNE ACTION SPECIFIQUE
EVENTUELLEMENT REALISEE - DONNEES CHIFFREES**

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (exemple : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

.....
.....
.....
.....

Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :

.....
.....

Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ⁽²⁵⁾ :

.....
.....
.....

Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :

.....
.....
.....
.....

Je soussigné(e), (nom et prénom) :

représentant(e) légal(e) de l'association.....

certifie exactes les informations du présent compte-rendu.

Fait à,

Le

Signature

⁽²⁵⁾ Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.